

Aux parents d'élèves des écoles, collèges et lycées de l'Ardèche



Madame, Monsieur,

La scolarisation de votre enfant est profondément modifiée depuis le début de la pandémie de la COVID 19. Dans le même temps, les conditions de travail des personnels, particulièrement dégradées depuis plusieurs années, se sont encore aggravées.

Cette inquiétude s'est fortement exprimée dans le secondaire mardi 1^{er} décembre à travers le mouvement de grève très suivi dans les services de Vie Scolaire, notamment par les Assistant·es d'éducation qui sont en première ligne depuis le début de la crise sanitaire. Mais cette inquiétude est présente dans toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale.

Nous estimons que **chaque élève accueilli dans un établissement scolaire et que chaque personnel y travaillant doit se voir protégé comme il se doit** afin de pouvoir suivre sa scolarité du mieux possible, sans que l'instruction n'en soit diminuée, et faire son métier correctement.



Nous avons constaté, comme vous, les effets néfastes de la fermeture des établissements scolaires en mars et avril dernier et ne souhaitons pas connaître à nouveau cette expérience. Mais les mesures prises par le gouvernement ne permettent pas de maintenir simultanément la santé de tous et l'instruction. Nous voulons **un Service Public d'Éducation à la hauteur des enjeux et de votre confiance**. La cacophonie ministérielle dissimule difficilement les tentatives de casse du service public.



Plus que jamais, l'État doit investir dans l'Éducation. Nous avons besoin de renforts humains urgents. **Il est urgent de recruter :**

- des enseignant·es : pour réduire les effectifs par classe et dédoubler les cours. Mais aussi pour assurer les remplacements des personnels malades ou cas contacts qui se multiplient. Cela est possible, immédiatement, en procédant aux recrutements des candidat·es aux concours inscrit·es sur les listes complémentaires, par exemple.
- mais aussi tout autant des personnels des autres catégories : nous avons besoin de personnels d'entretien, de CPE, d'Assistant·es d'éducation, d'accompagnant·es d'élèves en situation de handicap, d'infirmier·es scolaires, de psychologues, d'assistant·es sociales et de personnels administratifs en nombre suffisant pour faire face à la situation.



Voilà pourquoi nous nous adressons à vous. **Ensemble, nous pouvons imposer d'autres choix pour garantir un Service Public d'Éducation à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.**

Nous vous invitons à vous rapprocher des personnels de l'établissement de votre enfant afin d'échanger sur la situation, de recenser les besoins et d'**interpeller ensemble les autorités compétentes**. Au delà des conseils d'école ou d'administration, cela peut se faire au travers de courriers communs, ou encore des actions conjointes organisées localement ou dans le cadre des prochains mouvements nationaux.

À très bientôt.

Privas, le 04 décembre 2020